

Manganèse chélaté EDTA 8%

Utilisable en agriculture
biologique
Conformément au
règlement (UE)
2018/848 -en cas de
besoin avéré

CONCENTRATION %

- Zinc (Zn) chélaté EDTA8 %
- Densité1,28
- Soit100 g/L de Mn
- Mn 100 % chélaté

CARACTÉRISTIQUES

- Le manganèse EDTA 8 % est une solution liquide concentrée entièrement soluble
- Le manganèse est stabilisé sous forme chélatée EDTA afin de garantir : une excellente stabilité en solution, une phytotoxicité faible et une compatibilité élevée en mélange

Le manganèse intervient dans des processus physiologiques essentiels comme l'activation enzymatique , la photosynthèse , la synthèse de le chlorophylle et le métabolisme de l'azote

Il est particulièrement recommandé en cas de sols calcaires, pH élevé ou situations bloquant la disponibilité du manganèse.

MODE D'EMPLOI ET DOSES

- Apport en foliaire : 1 à 3 L/ha par application
- A renouveler si nécessaire jusqu'à correction de la carence

⚠ Ne pas mélanger avec des produits fortement basiques
Réaliser un test de compatibilité avant un mélange complexe

PROPRIÉTÉS

- Forme : liquide
- pH : 4,5
- Solubilité : totale
- Stabilité : excellente grâce à l'EDTA
- Tenue en bouillie jusqu'à pH 9

Conditionnement : Bidons de 10L

Manganèse protégé
de l'oxydation

